

Projet NoCyano

Protocole de prélèvement de poissons

Objectifs

La pêche étant une activité majeure dans les étangs réservoirs, il est nécessaire de comprendre et d'évaluer l'accumulation potentielle de cyanotoxines dans les chairs de poissons, d'autant plus que les produits de pêche sont généralement consommés.

Qui ?

Les pêcheurs des AAPPMA de Mittersheim et de la Sarrebourgeoise (Stock et Gondrexange).

Quand ?

Dans le meilleur des cas, les prélèvements se feront tous les quinze jours en parallèle des échantillonnages de cyanobactéries (noté c dans le tableau) et sur une période de 5 jours consécutifs (en bleu).

Remarque : selon la présence ou non de cyanobactéries lors de l'échantillonnage d'octobre, une pêche supplémentaire sera demandée début novembre. Nous tiendrons donc les pêcheurs informés au mois d'octobre seulement.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
juil-22							c												c													
août-22				c													c															
sept-22	c												c																			
oct-22						c																										

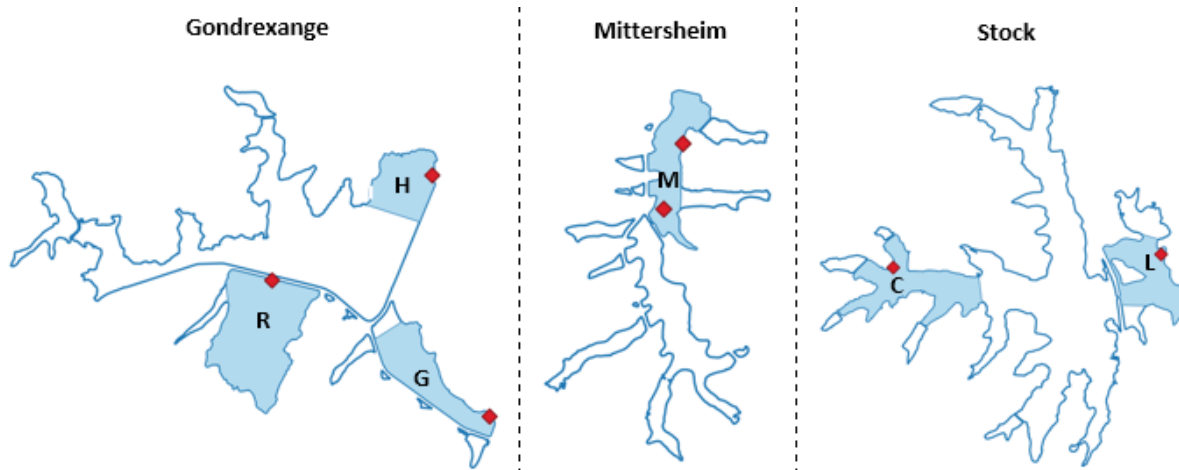
■ Période de pêche pour NoCyano □ c Echantillonnage de cyanobactéries ▨ Week-end

Où ?

À proximité des points de prélèvement des cyanobactéries (losange rouge).

L'étang de Gondrexange présente donc 3 zones pour effectuer la pêche, l'étang du Stock en présente 2 et seulement une pour l'étang de Mittersheim. Chaque zone porte une lettre qui devra être repérée sur les fiches de relevée et sur les sachets contenant les poissons.

Avec **C** : camping de Rhodes ; **G** : cornée de Gondrexange ; **H** : cornée du Houillon ; **L** : Langatte ; **M** : Mittersheim ; **R** : cornée de Réchicourt



Quels poissons pêcher et combien ?

Gardons : 5 à 10 individus (taille 8-10 cm) par localisation et par période d'échantillonnage.

Perches : 5 à 10 individus (taille 8-10 cm) dans la mesure du possible, par localisation et par période d'échantillonnage.

Remarque : si la pêche n'est pas bonne, se concentrer sur une localisation par étang.

Comment ?

- Méthode : Pêche à la ligne.

- Stockage

Pendant la pêche les poissons sont conservés au frais, à part des produits de pêche personnel et selon leur localisation. Au besoin un petit sachet spécial NoCyano pourra être fourni pour éviter les mélanges. Il sera dans ce cas à conserver pendant toute la saison. Chaque pêcheur disposera d'une feuille de relevé personnelle pour y noter ses produits de pêche.

De retour à l'association, les poissons pêchés pour NoCyano sont mis dans un grand sachet fourni associé à une localisation et une date, qui sont ensuite stockés dans le congélateur de l'APPMA. Pour limiter l'utilisation de trop de plastique, les gardons et perches de plusieurs pêcheurs pêchés à la même localisation et à la même date pourront être rassemblés.

Chaque sachet sera identifié de la manière suivante : Localisation (lettre comme indiqué sur les cartes ci-dessus) – Date (JJ/MM/AAAA).

Par exemple pour une pêche réalisée le 10 Juillet sur Gondrexange dans la cornée de Réchicourt, on indiquera sur le sachet : R- 10/07/2022.

Une fiche récapitulative des différentes pêches par localisation sera aussi à disposition des pêcheurs pour qu'ils sachent le nombre de poissons qu'il reste encore à pêcher ou non par période.

- Récupération des poissons stockés

S'il est possible de stocker les poissons jusqu'à octobre, alors ils seront récupérés après la dernière pêche.

Au besoin, au cours de l'été, une récolte pourra être faite pour libérer les congélateurs.

- Matériel mis à disposition

Sachets, fiche de relevé, fiche récapitulative.

Pour toute question : siham.mesli@mnhn.fr